

Cordouan, dans la vague UNESCO

# LE VERDON *infos*

JUILLET 2018

## ÉDITO...

Nous venons de passer les 2/3 de notre mandat : nous avons fait beaucoup et il nous reste beaucoup à faire. Le chantier le plus important est, sans nul doute, la réfection des boulevards Lahens et Desblaches avec l'enfouissement des réseaux aériens. Nous nous pencherons ensuite sur la rue Édouard Costes vraisemblablement. Divers travaux de voirie sont également prévus pour supprimer la stagnation des eaux pluviales en divers points de la commune. Nous devons continuer avec la rigueur que nous nous sommes imposée et en maintenant une fiscalité plus que raisonnable. (+0,17 %)

Il faut avoir à l'esprit que la suppression des forages en eau du château d'eau et de "Grands Maisons", qui nous alimentaient, génère pour le budget de la commune une charge supplémentaire puisque nous finançons sur ce dernier les investissements concernant l'eau et l'assainissement ; eau que nous achetons en intégralité à notre syndicat. Il nous faut rester vigilants dans nos dépenses tant en terme de fonctionnement (non remplacement de tous les agents qui partent à la retraite) qu'en ce qui concerne l'investissement.

Si vous avez un doute, je vous rassure sur l'engagement plein et entier de l'équipe municipale à vos côtés.

À tous, je vous souhaite un bel été animé +



**Jacques Bidalun,**

Maire du Verdon-sur-Mer,

Vice-Président de la CDC Médoc Atlantique

Membre du Conseil du développement du Grand Port de Bordeaux



Christine Guyonneau  
responsable du Point infos  
avec Christine Grass,  
3<sup>ème</sup> adjointe au Tourisme  
et à l'Animation touristique.

## QUE S'EST-IL PASSÉ EN 365 JOURS ?

Nous avons été contraints de signer le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Nous avons :

achevé les travaux d'aménagement du bourg (tranche 2017/2018) / poursuivi les travaux à l'école / restauré la salle Lothécia / installé deux radars pédagogiques / poursuivi les démarches "Zéro pesticide" et "Mon resto responsable" à l'école / travaillé avec le Port de Bordeaux à la création d'un chemin de randonnée dans les marais / acquis une parcelle de marais derrière l'immeuble des douanes / arrêté avec les associations locales, un calendrier des animations / approuvé la charte du futur Parc Naturel Régional (PNR) / créé un Point infos dans les locaux de l'ancien Office, distinct du Bureau d'information touristique à Port Médoc / obtenu le label "Pavillon Bleu 2018" +

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 7 Juin 2017, il y a un an, le conseil municipal votait à l'unanimité le PLU.

En octobre, le préfet de Région nous invitait à annuler cette délibération. En effet, le document que nous avons voté après l'enquête publique, avait pris en compte l'avis du commissaire enquêteur et l'avis des propriétaires. Quant à nous, nous avons appliqué les dispositions contenues dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui faisaient que la zone de la Briqueterie, était constructible sur une bande de 40 mètres en profondeur, le long de la départementale. Nous avons toujours été raisonnables et objectifs dans nos propositions. C'est ainsi que le 9 avril 2018, nous avons signé, contraints par le représentant de l'État, un document en tout point conforme aux diverses réglementations, excepté pour le quartier de la Briqueterie. Il faudra en dernier lieu que le Tribunal administratif tranche et nous sommes disposés à plaider notre cause, mais surtout celle des propriétaires concernés +

**PROPRETÉ DES RUES :**  
papiers, canettes, crottes de chien, etc.  
Un peu de civisme, b... !

**CIRCULATION :**  
la pose de 3 radars pédagogiques,  
pour inciter les imprudents à ralentir, aura  
une suite cette année (ralentisseurs).



Que faire désormais... ?

## TRAVAUX EN PHOTOS

Ci-dessous, la salle Lothécia rénovée, notre bourg s'embellit et fin des travaux chemin des Huttes, +



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. La dérogation donnée aux maires par le préfet, est désormais caduque. Les petites quantités sont à déposer à la déchetterie. Pour les quantités plus importantes une benne est mise à votre disposition aux Services techniques moyennant une modeste participation +

### “Mon Resto Responsable”

Cette démarche repose sur quatre thématiques : bien-être (qualité des produits, des locaux), assiette responsable (mode de production), écogestes (gaspillage, déchets, économie d'eau et d'énergie, produits d'entretien), engagement social et territorial (travail avec les acteurs du territoire). Exemple, la viande provient du boucher de la commune +

**“Mon resto responsable” :**  
la commune, le personnel, les enfants, les enseignants  
et les parents, sont fortement impliqués  
dans cette démarche.

### Démarche “zéro pesticide”

Nous sommes dans les premiers mois de cette démarche pour nos espaces publics. Son objectif est de protéger notre environnement, la santé de nos enfants et la nôtre. Il nous a fallu repenser nos modes de gestion des espaces publics, revoir l'organisation du travail des agents et trouver des solutions pour se passer définitivement des produits phytosanitaires.

C'est ce vers quoi nous devons tendre dans le cadre d'une gestion différenciée de nos espaces publics. Nous sommes dans une phase expérimentale qui appellera vraisemblablement des ajustements.

Nous devons proposer des solutions d'entretien spécifiques pour chaque espace : trottoirs, caniveaux, pelouses, etc., tout en gardant en mémoire **qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous aurons tous les mêmes obligations +**

### Le Tri sélectif à l'école

À l'initiative de Vincent JARNAGE, enseignant, une opération de sensibilisation pédagogique, en relation avec le SMICOTOM et la commune a été lancée. De la rédaction d'un courrier pour la demande de bacs, à la confection d'une affiche individuelle, en passant par un exposé préparé par les CM pour les autres classes.

Deux bacs leur ont été accordés. M<sup>me</sup> SIMONET “ambassadrice” du SMICOTOM est venue remettre aux élèves des CM, un diplôme d'excellence, en présence de l'adjoint à l'environnement, Gérard BARBÉ +





Le nouveau salon de Couz'ine Coiffure

Ce n'est plus Chez Rosy...

Un commerce bio au Verdon !

## PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

### AU MOIS DE JUILLET /

- Tous les mardis** / Marchés nocturnes Vieux Port aux Huîtres.
- Tous les vendredis** / Marchés nocturnes Port Médoc.
- Tous les jours** / "Le Train Touristique, Pointe de Grave/Soulac".
- 3** / exposition du Club Photo.
- 4 & 28** / Danse Country à Port Médoc.
- 9** / Lecture de Contes à la Bibliothèque.
- 11** / Concert "Richard Jones" et "Robert & Mitchum" Vieux Port aux Huîtres.
- 14** / Fête Nationale : feu d'artifice et bal des Pompiers.
- 15** / Concours Châteaux de sable plage de La Chambrette.
- 18** / Nocturne au phare de Grave.
- 22** / Lire en Short salle Lothécia.
- / Exposition véhicules anciens à Port Médoc.
- Du 28 au 5/08** / Exposition "Les Arts au Soleil".
- 29** / Vide-greniers Vieux Port aux Huîtres.
- Du 31 au 13/08** / Tournoi de Tennis.

## COMMERCES / SERVICES NOUVEAUX

La Boulangerie arrive ! dans l'ancien local de Tom Pouce.  
 Changements pour : Couz'ine Coiffure, Chez Cathy,  
 et Bio Cordouan, un commerce bio !  
 Nouvelle école de surf : Fish and Twins (ci-dessous) +



### AU MOIS D'AOÛT /

- Du 3 au 5** / Fête du village (nombreuses animations-voir guide).
- 5** / Course pédestre "La Ronde des Phares".
- 6** / Lecture de Contes à la Bibliothèque.
- 9** / Nocturne au phare de Grave.
- 11 & 12** / Cinéma en plein air à Port Médoc.
- 15** / Fête de la mer : Messe. Concours de pétanque. Fête foraine. Animations : chants danses brésiliens. Bénédiction des bateaux. Jeux nautiques. Feu d'artifice-Bal.
- 16** / Concert à Port Médoc "Méli -Mélo".

### AU MOIS DE SEPTEMBRE /

- 21** / Commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice 14/18 +

## LE VERDON INFOS

Hôtel de Ville - BP 14 - 33123 Le Verdon-sur-Mer /  
 Tél : 05 56 09 60 19 / Email : [contact@ville-verdon.org](mailto:contact@ville-verdon.org) / Site : [www.ville-verdon.org](http://www.ville-verdon.org) /  
 Directeur de la publication : Jacques Bidalun / Rédaction : Equipe Municipale /  
 Crédits photos : Club photo du Verdon-sur-Mer /  
 Maquette : Claire Gourdin.



## SARRAZY T.P

Sud-Ouest

---

BUREAUX : ZA de Beau Chêne 33250 CISSAC // 05 56 73 18 70  
 GRAVIÈRE : La Lande de Pouyère 33990 NAUJAC/MER // 05 56 41 19 73  
 GRAVIÈRE : Route de Vendays 33340 QUEYRAC // 05 56 59 82 60

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
 PAVAGES ET AMÉNAGEMENTS URBAIN  
 ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,  
 GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

